



EXTINCTEUR POUR DÉPART DE FEU





- Extincteur en aérosol pour les départs de feux domestiques.
- Mousse extinctrice
- ► Valable sur les feux solides, liquides et huiles de cuisine (types de feux A, B et F).

Feux de classe A :

Feux de matières solides (dits secs), tels que le bois, papier, tissus, plastiques, déchets... Combustion avec ou sans flamme avec formation de braises pouvant ré-enflammer la matière même si elle paraît éteinte.

Feux de classe B :

Feux de liquides ou de solides liquéfiables tels que les hydrocarbures, solvants, huiles, polystyrène...

Feux de classe F:

Feux d'huiles ou graisses (animale ou végétale) servant d'auxiliaires de cuisson.

- Présente une vanne à gâchette.
- Facile d'utilisation, récipient simple et léger.
- S'utilise à plus de 1 mètre du départ de feu.

Flottes roulantes, SAV et dépannage, Industries, commerces, CHR, Campings, services de maintenance, artisans, etc...

APPLICATION

Bien agiter avant utilisation. Casser la languette de sécurité. Diriger le jet à la base des flammes, puis presser la gâchette. Se placer à au moins 1 mètre du départ de feu.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : Mousse blanche. Gaz propulseur : butane. Volume net : 600 ml.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Attention: STOP FIRE ne remplace pas un extincteur obligatoire selon la règlementation et les normes de sécurité. Ne pas utiliser STOP FIRE sur les feux électriques qui ne peuvent être éteints qu'avec un extincteur à poudre. Ne pas réutiliser après usage, même partiel. Se référer aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

POUR UNE DÉMONSTRATION : CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI: pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société

| Pro (5) | www.pro5.fr.



0423